

Conditions pour aborder la diversité des religions et des convictions non religieuses dans un contexte éducatif

6. Les attitudes suivantes devraient être promues afin de lever les obstacles pouvant entraver le traitement approprié de la diversité des religions et des convictions non religieuses dans un contexte éducatif :

- reconnaître la place des religions et des convictions non religieuses dans la sphère publique et à l'école comme sujet de réflexion et de discussion ;
- valoriser la diversité culturelle et religieuse ainsi que la cohésion sociale ;
- reconnaître que différentes religions et traditions humanistes ont profondément influencé l'Europe et continuent de le faire ;
- promouvoir une approche équilibrée de la présentation du rôle des religions et autres convictions dans l'histoire et le patrimoine culturel ;
- accepter que les religions et les convictions non religieuses soient souvent une partie importante de l'identité individuelle ;
- reconnaître que l'expression d'une appartenance religieuse à l'école, sans ostentation, ni prosélytisme, faite dans le respect d'autrui, de l'ordre public et des droits de l'homme, est compatible avec une société laïque et l'autonomie respective de l'Etat et des religions ;
- surmonter les préjugés et les stéréotypes à l'égard des religions et des convictions non religieuses, en particulier des pratiques des groupes minoritaires et des immigrants, afin de contribuer au développement de sociétés fondées sur la solidarité.

Aspects pédagogiques d'une approche interculturelle des religions et des convictions non religieuses dans l'éducation

7. Afin d'encourager la prise en compte de la diversité des religions et des convictions non religieuses dans le contexte éducatif, et de promouvoir le dialogue interculturel, les conditions pédagogiques préalables et les méthodes d'apprentissage suivantes peuvent être considérées comme des exemples très appropriés :

7.1. Les conditions pédagogiques préalables

- la sensibilité à l'égalité de dignité de chaque individu ;
- la reconnaissance des droits de l'homme comme valeurs à appliquer, au-delà de la diversité religieuse et culturelle ;
- la communication entre les individus et la capacité de se mettre à la place d'autrui afin d'établir un climat de confiance et de compréhension mutuelles ;

- l'apprentissage en coopération, dans lequel des individus de toutes traditions peuvent être inclus et participer ;
- la mise en place d'un espace d'apprentissage sécurisant pour favoriser l'expression sans crainte d'être jugés ou ridiculisés ;

7.2. Les diverses méthodes d'apprentissage

- l'utilisation de « simulations » permettant de créer des situations pédagogiques de dialogue, de dilemmes et de réflexion ;
- l'encouragement des élèves à la réflexion objective sur leur propre expérience ainsi que sur les opinions et l'expérience des autres ;
- l'utilisation de jeux de rôles pour tenter de reconstruire et de comprendre le point de vue et les émotions des autres ;
- l'utilisation de « bibliothèques vivantes » ;
- la coopération plutôt que la compétition, afin de favoriser la construction d'une image de soi positive ;
- l'élaboration d'approches pédagogiques appropriées, telles que :
 - une approche phénoménologique visant à développer une connaissance et une compréhension des religions et des convictions non religieuses, ainsi qu'un respect pour les autres personnes, quelles que soient leurs convictions religieuses ou non religieuses ;
 - une approche interprétative visant à encourager une compréhension flexible des religions et des convictions non religieuses, en évitant de les placer dans un cadre préétabli et rigide ;
 - une approche permettant aux élèves de respecter d'autres personnes possédant des valeurs et des idées différentes et d'engager un dialogue avec elles ;
 - une approche contextualisée prenant en considération les conditions locales et globales de l'apprentissage.